

---

# Programme de Formation

---

## BPJEPS ES Activités physiques ou sportives de la forme - RNCP41752

---

### Organisation

---

**Durée :** 602 heures

**Mode d'organisation :** Mixte

---

### Contenu pédagogique

---



#### **Public visé**

- Demandeur d'emploi
- Apprenants en alternance:  
Contrat d'Apprentissage pour les moins de 30 ans et contrat de professionnalisation
- Salariés
- Demandeur d'emploi en reconversion professionnelle
- Entrepreneurs individuels



#### **Objectifs pédagogiques**

Développer des compétences dans l'encadrement d'activités physiques et sportives de la forme nécessitant la possession d'une certification professionnelle. Le BPJEPS ES APSF permet de satisfaire à cette obligation de qualification, notamment au travers des apprentissages sur les activités suivantes :

- Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation.
- Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics.
- Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation.
- Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis.
- Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure du champ du sport ou de l'animation.
- Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation.
- Conception de séances et de cycles de séances d'initiation et d'apprentissage\* des activités physiques et sportives de la forme.
- Préparation de séances d'initiation et d'apprentissage\* des activités physiques et sportives de la forme.
- Conduite de séances d'initiation et d'apprentissage\* des activités physiques et sportives de la forme.
- Evaluation de séances et de cycles de séances d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives de la forme.



#### **Description**

La formation est organisée en 3 blocs de compétences, soit :

EMSAT (ECOLE DES METIERS DU SPORT, DE L'ANIMATION ET DU TOURISME) – 1 IMPASSE DU CONFLENT Parc Sud Roussillon IV, 66280

SALEILLES – 04 68 66 02 60 – contact@emsat.fr – www.emsat.fr

SIRET : 532 268 323 00047 – RCS PERPIGNAN – Code APE 123A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 91660160066 auprès du préfet de Occitanie



BC1 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.

BC2 - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation

BC3 - Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives de la forme dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

## **Prérequis**

1) Être titulaire de l'un des certificats relatifs au secourisme suivants :

- a minima le certificat de compétences relatif à l'unité d'enseignement "prévention et secours civique" de niveau 1 (PSC) ou équivalent.
- le certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) en cours de validité.

2) Un certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'encadrement de l'activité ou des activités physiques et sportives de la forme, concernés par le diplôme, datant de moins d'un an à la date des tests d'exigences préalables.

3) Validation des TEPS avant la date de démarrage de la formation (Cf. calendrier TEPs mutualisés)



## **Modalités pédagogiques**

**Le mode de fonctionnement est axé sur une alternance de contenus théoriques et de mises en situations pratiques.**

Les modalités pédagogiques utilisés sont diversifiés selon les objectifs visés



## **Moyens et supports pédagogiques**

L'EMSAT utilise plateforme e-learning permettant les classes virtuelles, le suivi individualisés des apprenants, la mise en place de QUIZZ, d'évaluation

Abonnements à des revues professionnelles (O.T, management, journal de l'animation...)

Tout apprenant a accès à un DRIVE en lien avec sa formation avec mise à disposition des ressources pédagogiques, des contenus de cours, les corrections des évaluations...



## **Modalités d'évaluation et de suivi**

Toutes les épreuves disposent d'une épreuve initiale, et au besoin d'une épreuve de rattrapage.

- Epreuve 1 / BC1 : Dossier à concevoir + présentation orale de 20 minutes avec 30 minutes d'entretien
- Epreuve 2 / BC2 : Un ou plusieurs supports à concevoir + présentation orale de 10 minutes avec 15 minutes d'entretien
- Epreuve 3 / BC3 : Pré-requis technique
- Epreuve 4 / BC3 : Epreuve orale en centre
- Epreuve 5 / BC3 : Epreuve de mise en situation professionnelle en structure d'alternance